



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E148059

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2025

ÉDITÉ LE 05/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/2014
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 23/07/2024
1 067 333

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 808 412 548 00022
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 2135786-001

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 77276477

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 77276477

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : SAS SARMATES

Sigle : SARMATES
5 RUE NICEPHORE NIEPCE
Z.I. SUD
91420 MORANGIS

Téléphone : 01 69 74 23 33
Portable : 06 19 53 49 88

Fax : 01 69 10 93 06

Site Internet : www.sarmates.fr
E-mail : harar.olivier@sarmates.fr

Responsabilité légale :
FAHMY VINCENT NON COMMUNIQUE / HARAR OLIVIER PRÉSIDENT /
MUHLSTEIN MICHAEL NON COMMUNIQUE

Effectif moyen : 207 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	26/07/2022
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	19/05/2022
3531	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en acier (Technicité courante) Mention RGE	14/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/06/2023
o Fenêtres de toit	21/02/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	31/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.